Corine Defrance, Ulrich Pfeil (éd.)

La construction d'un espace scientifique commun ?

La France, la RFA et l'Europe après le « choc du Spoutnik »

P.I.E. Peter Lang

L'Allemagne dans les relations internationales

Cet ouvrage a pour objectif d'analyser la contribution des relations scientifiques à la construction de l'espace européen à partir du « choc du Spoutnik » (1957) jusqu'à la mise en place du premier programme cadre européen dans la première moitié des années 1980. Les auteurs s'interrogent sur les convergences et divergences des systèmes scientifiques en Europe et sur les questions de coopération et de concurrence entre les pays de l'Europe de l'Ouest. L'ouvrage met en particulier l'accent sur les évolutions en France et en RFA et sur la « dynamique franco-allemande ». Y a-t-il à cette époque une coopération franco-allemande privilégiée ou une impulsion franco-allemande déterminante pour une coopération européenne en matière de recherche et d'enseignement supérieur, alors que la Communauté européenne n'avait encore guère de compétences en la matière ? À la lecture des communications ici rassemblées, il s'avère qu'il faut porter sur le « tandem franco-allemand » un regard plus nuancé, car la compétition, la rivalité, un reste de méfiance et une certaine fascination pour la recherche conduite aux États-Unis s'expriment encore dans les relations entre les deux pays. Entre menace soviétique et défi américain, il s'agit de montrer comment l'espace scientifique et universitaire européen se forme par la conjonction de projets bilatéraux et multilatéraux sur le « vieux continent ».

Corine Defrance *est chercheur au CNRS (IRICE/Paris). Elle travaille notamment sur les relations franco-allemandes et l'histoire de l'éducation et des politiques scientifiques en France et en Allemagne au XX^e^ siècle.*

Ulrich Pfeil *est professeur de civilisation allemande à l'Université de Lorraine, Metz. Ses recherches portent sur l'histoire de l'Allemagne, des relations franco-allemandes aux XIX^e^ et XX^e^ siècles et les conséquences politiques, culturelles et sociales de la Guerre froide en Europe.*

P.I.E. Peter Lang
Bruxelles

La construction d'un espace scientifique commun ?

La France, la RFA et l'Europe après le « choc du Spoutnik »

P.I.E. Peter Lang

Bruxelles • Bern • Berlin • Frankfurt am Main • New York • Oxford • Wien

Corine Defrance, Ulrich Pfeil (éd.)

La construction d'un espace scientifique commun ?

La France, la RFA et l'Europe après le « choc du Spoutnik »

L'Allemagne dans les relations internationales
Deutschland in den internationalen Beziehungen
Vol. 3 / Bd. 3

Avec le soutien de l'UMR IRICE (CNRS, Paris I), l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne (CELEC), l'Institut Goethe de Paris, le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD), l'Université franco-allemande (UFA) et le Comité pour l'histoire du CNRS.

Photos de couverture : © Ulrich Pfeil

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite. Tous droits réservés.

© P.I.E. PETER LANG S.A.
Éditions scientifiques internationales
Bruxelles, 2012
1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique
www.peterlang.com ; info@peterlang.com

ISSN 2034-4929
ISBN 978-90-5201-857-7 (paperback)
ISBN 978-3-0352-6169-1 (eBook)
D/2012/5678/40

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Nationalbibliothek »

« Die Deutsche Nationalbibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site http://dnb.d-nb.de.

Table des matières

Écrire une histoire des relations scientifiques et technologiques franco-allemandes en Europe 11
Corine Defrance & Ulrich Pfeil

I. Relations scientifiques franco-allemandes et projet de coopération européenne

La reprise des contacts sociétaux franco-allemands « sur base universitaire » dans les années 1950 23
Hans Manfred Bock

L'espace européen de la recherche (1960-1985) : entre science et politique 37
Pierre Papon

La France, l'Allemagne et les débuts de la politique communautaire de la recherche 1965-1967 : Surmonter le défi américain ? 55
Veera Nisonen

La genèse du premier programme-cadre européen. Un regard français (1981-1984) 81
Georges Saunier

II. Acteurs et domaines de la coopération scientifique

L'Allemagne, fer de lance de la politique européenne du CNRS ? 99
Denis Guthleben

La France et le CNRS dans la politique scientifique de la Max-Planck-Gesellschaft (1948-1981) 115
Manfred Heinemann

La Conférence franco-allemande des recteurs. Moteur de la coopération européenne dans l'enseignement supérieur ? 137
Ansbert Baumann

L'Institut franco-allemand de Ludwigsburg
entre dimension bilatérale et perspective européenne 155
Dirk Petter

Les Länder dans la coopération scientifique franco-allemande.
L'exemple de la Bavière.....171
Florence Gauzy Krieger

La coopération franco-allemande et européenne
dans le domaine de la physique nucléaire.....177
René Bimbot

« En sciences sociales, la France est en situation d'autarcie ».
La recherche française et la coopération franco-allemande
en sciences humaines et sociales.....193
Corine Defrance

III. Projets, échecs et réalisations en matière de relations scientifiques franco-allemandes

Le projet d'Université européenne de Florence.
Entre coopération intergouvernementale et Europe intégrée 215
Ulrich Pfeil

Le programme franco-allemand de satellites de
télécommunications « Symphonie ». Réussite technologique,
échec commercial et conséquences sur la politique
spatiale européenne.....233
Claude Carlier

Le rôle du tandem franco-allemand dans la coopération
spatiale européenne 1957-1973.....249
Filippo Pigliacelli

La France, la RFA
et la coopération aéronautique en Europe (1955-1989) 269
David Burigana

Airbus : un exemple de coopération européenne.....293
Wolfgang Krieger

Conclusion.....303
Alain Beltran
Liste des abréviations.....307
Les auteurs.....311
Index des noms de personnes.....317

Écrire une histoire des relations scientifiques et technologiques franco-allemandes en Europe

Corine DEFRANCE & Ulrich PFEIL

« L'événement qui a le plus désorienté l'opinion publique est le lancement des satellites interplanétaires par l'URSS et nul ne sous-estime l'importance de cette réalisation dont les répercussions seront grandes tant dans le domaine des recherches scientifiques que dans la politique internationale » notait le sous-préfet d'Haguenau dans son rapport trimestriel de l'automne 1957. Le lancement du Spoutnik, par l'Union soviétique, le 4 octobre 1957, fut effectivement un « électrochoc » pour tout l'Occident, alors que la guerre froide battait son plein. Dans la suite de son rapport, le sous-préfet relevait « toute l'inquiétude et la crainte qui s'emparent de la population devant la supériorité technique et militaire de la Russie sur les autres pays et notamment sur les États-Unis […]. Aussi longtemps que les États-Unis n'auront pas rattrapé l'URSS dans ce domaine, Nikita Khrouchtchev poursuivra sa diplomatie de menace et de terrorisme à l'égard du monde libre »[1]. Le préfet du Bas-Rhin, à Strasbourg, renchérissait sur « la victoire interplanétaire moscovite », déplorait l'attractivité accrue de « l'orbite russe » dans le monde, et en particulier auprès des pays non-alignés (il citait expressément le Moyen-

[1] Archives départementales [AD]/Bas-Rhin, 544D20, rapport trimestriel de la sous-préfecture de Haguenau, septembre-octobre-novembre 1957, « Situation générale et opinion publique ; questions internationales ».

Orient), et le regain d'influence des Soviétiques, alors que « l'affaire de Hongrie » les avait passablement discrédités l'année précédente. Se faisant l'écho de l'opinion, le rapport pointait deux responsables : les savants – occidentaux, européens, français ? – ; les États-Unis : « Certains ne sont d'ailleurs pas fâchés de cette réalisation qui devrait rendre plus modestes les Américains, qui ont trop cru à leur supériorité totale » (« le retard et l'imprévoyance » des États-Unis étaient stigmatisés)[2]. En décembre 1957, le préfet du Bas-Rhin revint à nouveau sur le choc du Spoutnik pour souligner combien les réalisations scientifiques de l'URSS « ont sans doute fait plus pour la propagande communiste que les incessantes campagnes des fonctionnaires du PC » et le danger, en politique intérieure de voir une moindre « résistance et répugnance » à l'égard des communistes[3]. Puis il misait sur deux, voire trois solutions pour réagir : la mobilisation des savants ; la réaction d'orgueil des États-Unis (« Aussi est-ce avec impatience que l'on attend de la part des États-Unis des réactions analogues »)[4] ; la construction de l'Europe, mais ce que le rapport évoque alors, c'est une Europe politique, un « gouvernement européen efficace… [qui] permettra de créer un bloc suffisamment fort pour sauvegarder notre indépendance économique, voire notre indépendance tout court », et non une Europe de la recherche pour répondre au défi soviétique sur le plan technologique et scientifique.

Pourtant, l'année suivante, lors de l'exposition universelle qui se tint à Bruxelles, le choix fait par les Belges de construire l'Atomium – monument en acier représentant l'atome du cristal de fer agrandi 165 milliards de fois – était à la fois une prouesse technologique et une référence à la science, exprimant la volonté de repenser pour l'avenir le lien entre la civilisation et les avancées scientifiques et techniques. C'est précisément cette question qui avait été posée par le lancement du Spoutnik, emblématique de la dimension technologique de la guerre froide, accélérant les réflexions occidentales et européennes sur la modernité et ses représentations et renouvelant

---

2 AD/Bas-Rhin, 544D19, rapport trimestriel du préfet de Strasbourg, décembre 1957.

3 AD/Bas-Rhin, 544D19, rapport du préfet de Strasbourg, décembre 1957.

4 AD/Bas-Rhin, 544D20, rapport trimestriel de la sous-préfecture de Haguenau, septembre-octobre-novembre 1957, « Situation générale et opinion publique ; questions internationales ».

les conceptions du progrès[5]. Derrière un enthousiasme populaire universellement partagé, l'exposition de 1958 fut le lieu d'expression de cette nouvelle dimension de la guerre froide. L'Atomium répondait en quelque sorte au modèle du Spoutnik, exposé par les Soviétiques dans leur pavillon lors de cette exposition de 1958[6]. La compétition pour l'espace se poursuivit avec acharnement au cours des années suivantes et l'URSS enregistra un nouveau succès international le 12 avril 1961 avec le premier vol spatial habité. En mettant en avant la personne de Youri Gagarine, héros de l'humanité et héraut de l'Union soviétique, elle sut orchestrer une extraordinaire émotion internationale toujours palpable cinquante ans plus tard[7].

Suite au « choc du Spoutnik », puis au vol de Gagarine, les Américains investirent massivement dans la recherche, avec des résultats considérables, accroissant le fossé scientifique, technologique, économique entre l'Europe et les États-Unis. La réplique aux succès soviétiques de 1957 et 1961 fut, bien sûr, la victoire elle aussi très médiatisée remportée le 21 juillet 1969 avec les premiers pas de Neil Armstrong sur la lune. Et c'est là, dans ce « défi américain », pour reprendre le titre du best-seller[8] publié par Jean-Jacques Servan-Schreiber en octobre 1967, qu'il faut chercher la deuxième impulsion décisive pour la création d'un espace européen de la science. Les États européens seuls, n'avaient ni les capacités financières ni les

---

5 Gabriele METZLER, « Am Ende aller Krisen ? Politisches Denken und Handeln in der Bundesrepublik der sechziger Jahre », in : *Historische Zeitschrift*, n° 275, 2002, p. 57-103, ici p. 65-66.

6 Voir au sujet de l'Expo de 1958 à Bruxelles : Gonzague PLUVINAGE (ed.), *Expo 58 : Entre utopie et réalité*, Bruxelles, Racine, 2008 ; Johannes PAULMANN (ed.), *Die Haltung der Zurückhaltung. Auswärtige Selbstdarstellungen nach 1945 und die Suche nach einem erneuerten Selbstverständnis in der Bundesrepublik*, Brême, Wilhelm und Helene Kaisen-Stiftung, 2006 ; Paul SIGEL, « Die Haltung der Zurückhaltung : Die Rolle des Deutschen Werkbundes beim deutschen Beitrag auf der Brüsseler Weltausstellung von 1958 », in : Gerda BREUER (ed.), *Das gute Leben. Der Deutsche Werkbund nach 1945*, Tübingen, Wasmuth, 2007, p. 120-127 ; Christopher OSTERREICH, « Umstrittene Selbstdarstellung. Der deutsche Beitrag zur Weltausstellung in Brüssel 1958 », in : *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, vol. 48, n° 1, 2000, p. 127-153.

7 Cf. les nombreux articles et expositions (notamment « Youri Gagarine, une révolution » au Palais de la Découverte à Paris, 5 avril-28 août 2011) parus et organisées à l'occasion du 50e anniversaire de ce premier vol spatial habité. Voir notamment Jérôme FENOGLIO, « Cinquante ans après Gagarine, l'espace, un rêve banalisé », in : *Le Monde*, 9 avril 2011.

8 Cet ouvrage a été vendu à 2 millions d'exemplaires en France et à 10 millions dans le monde avec des traductions en 15 langues.

moyens de former et de mobiliser un potentiel scientifique suffisant (humain, matériel, organisationnel) pour relever ce défi.

Certes, dans l'immédiat après-guerre, ils avaient déjà parfaitement eu conscience de cette nécessité d'unir leurs forces et leurs moyens considérablement affaiblis par la guerre, alors que les antagonismes issus des conflits de la fin du XIX^e^ et de la première moitié du XX^e^ siècle n'étaient toujours pas pleinement surmontés. C'est ainsi qu'au début des années 1950, profitant encore du climat d'euphorie européenne de l'immédiat après-guerre, et relevant les premiers défis de l'ère de la « Mégascience », dans laquelle on était entré avec le nucléaire[9], plusieurs pays européens posèrent la première pierre de la construction d'un espace scientifique européen avec la fondation du Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN) en 1952.

Mais très vite, le poids des structures nationales et de la compétition entre les différents acteurs dans le domaine de la recherche et de la technologie constitua un obstacle pour la réalisation de nouveaux grands projets européens. Il fallut attendre la double impulsion du « choc du Spoutnik » et du « défi américain », avec ce « technological gap » si fortement ressenti à l'est de l'Atlantique, pour que reprenne la construction d'un espace universitaire et scientifique européen.

Dans les années 1970, des pays européens, membres ou non de la CEE, entendirent dépasser les obstacles qui avaient paru infranchissables et répondre au sentiment de crise du secteur éducatif et scientifique par un vaste mouvement de réformes au niveau national et par le développement de coopérations en matière d'enseignement supérieur et de recherche, afin de renforcer les transferts de connaissances et les échanges d'enseignants et d'étudiants. Dans ce contexte, l'Institut universitaire européen de Florence, ouvert en 1976, est un des symboles de la transformation du paysage universitaire européen. Il ne s'agit pas seulement de savoir comment les pays européens ont réussi à surmonter les problèmes, mais aussi de se demander dans quelle mesure le processus de construction européenne, avec les difficultés qu'il souleva, bloqua ou au contraire facilita de nouvelles initiatives européennes : celles-ci furent-elles bilatérales ou multilatérales ? Au niveau européen, furent-elles communautaires (l'Institut universitaire européen de Florence, plus tard, dans les années 1980, le PCRD et les programmes Esprit et Eurêka) ou extra-

[9] Cf. Pierre PAPON, *L'Europe de la science et de la technologie*, Grenoble, PUG, 2001, p. 67.

communautaires (on pense ici à l'European Launcher Development Organization (ELDO), créée en 1962, chargée de mettre au point un lanceur européen, puis à l'European Space Research Organization (ESRO), pour la réalisation d'expériences spatiales ; à l'European molecular biology organization (EMBO, en 1963) ou à la Fondation européenne pour la science, 1974/75). Car l'Europe de la recherche s'est construite à différentes échelles, sur une assise géographique et politique plus large et diversifiée que celle de l'Europe des Six.

Le premier « programme-cadre européen », en 1983, par lequel l'Europe communautaire s'est dotée d'un important instrument de politique scientifique, ainsi que les initiatives de coopération bi- ou multilatérales, prises au milieu des années 1980, marquent la borne temporelle inférieure de notre entreprise. Plus généralement, la seconde moitié des années 1980 paraît marquée par une dynamique renouvelée tant pour la construction de l'espace européen de la recherche que pour la coopération universitaire et scientifique franco-allemande[10]. La période qui est au cœur de ce projet peut ainsi être qualifiée de préhistoire, mais aussi de véritable point de départ du processus d'européanisation de l'espace universitaire et scientifique. Ces années représentent une phase fondamentale de transition entre une période où les différents acteurs européens avaient déjà pris conscience de l'impérieuse nécessité d'une coopération multilatérale en Europe, sans que l'Europe communautaire n'ait véritablement les moyens d'agir dans ce secteur, et le moment où la Communauté européenne sut se doter de compétences toujours plus importantes en matière de recherche : que l'on pense au premier programme-cadre pour la recherche en 1983 et aux compétences de l'Union juridiquement toujours mieux affermies, de l'Acte unique de 1986/87 aux traités de Maastricht (1993) et d'Amsterdam (1997). Le processus de Bologne mis en place depuis la fin des années 1990, qui entend homogénéiser le système d'enseignement supérieur et accroître ainsi la coopération en Europe, a été marqué dès le départ par la volonté de renforcer l'internationalisation et l'européanisation des établissements d'enseignement supérieur. Ce souhait semble coïncider avec la nature même de la science, étant donné que le savoir est considéré comme une valeur universelle et que l'universalité passe pour l'un des principaux idéaux de la science.

[10] *Histoire Documentaire du CNRS*, tome 3, 1981-1997 (coordonné par Corine DEFRANCE), Paris, CNRS Éditions, 2009, doc. n° 162, novembre-décembre 1985, p. 574-580.

Pourtant, il faut garder à l'esprit qu'au début du XXe siècle, l'organisation de la formation et de la recherche scientifiques avait sans cesse pris un caractère national plus affirmé et se déroula généralement dans un cadre national, si bien que l'échange et la coopération par-delà les frontières étaient restés très limités jusque dans la deuxième moitié du siècle.

Aborder les problèmes d'européanisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, c'est soulever les questions de l'intégration, mais aussi de la convergence, de l'évolution commune des pays en Europe de l'Ouest et de leur adaptation à un standard commun. Par-delà la dimension technique, l'européanisation est aussi une question culturelle, par laquelle il s'agit de s'interroger sur ce qui unit et sépare les pays européens. Outre le processus de décision politique, les transferts d'idées et de biens matériels, les mutations et les convergences socio-culturelles et socio-économiques contribuent eux aussi à paver le chemin vers la coopération dans l'histoire de la construction européenne. C'est en ce sens que l'Europe doit être comprise comme un espace d'expériences que les hommes eux-mêmes ont créé au gré des migrations, des rencontres transnationales, des tractations réciproques et d'une communication renforcée par-delà les frontières nationales. Mais les institutions européennes, à tous les niveaux, contribuent aussi à la constitution de cet espace d'expériences et d'émotions : par les discussions et les décisions, elles dessinent les traits de la réalité européenne et renforcent sa visibilité. À côté de cette Europe politiquement et sociétalement construite se dégage encore un système de représentations et de symboles, si bien que l'on ne peut considérer l'Europe comme un simple contexte, mais comme un espace intrinsèquement lié à l'interaction sociale entre les membres de cette communauté[11].

L'ouvrage se propose de mettre l'accent plus particulièrement sur les évolutions en France et en République fédérale d'Allemagne, considérées dans une triple perspective de comparaison, d'échanges et de transferts, ainsi que de positionnement de l'une par rapport à l'autre. Il s'agit d'interroger ce qu'on appelle généralement la « dy-

[11] Ulrike VON HIRSCHHAUSEN, Kiran Klaus PATEL, « Europäisierung », Version : 1.0, in : *Docupedia-Zeitgeschichte*, 29.11.2010 ; cf. aussi Kiran Klaus PATEL, « Europäische Integrationsgeschichte auf dem Weg zur doppelten Neuorientierung. Ein Forschungsbericht », in : *Archiv für Sozialgeschichte*, vol. 50 (2010), p. 595-642.

namique franco-allemande »[12]. Y a-t-il à cette époque une coopération franco-allemande privilégiée ou une impulsion franco-allemande déterminante pour une coopération européenne en matière de recherche et d'enseignement supérieur[13] ? Résulterait-elle du fait que la Communauté européenne, fondée sur les traités de Rome (1957), n'avait guère de compétences encore dans le champ scientifique et universitaire (hormis le traité de la CECA et celui d'Euratom) et ne pouvait donc pas être un acteur de premier ordre dans le champ scientifique et technologique dans les années 1960 et 1970 ? La France et la RFA compensaient-elles alors ce vide dans le processus de construction européenne ? Au vu de l'importance de quelques grandes coopérations scientifiques franco-allemandes (création de l'Institut Laue-Langevin en 1967 et fondation de l'Institut de radioastronomie millimétrique), c'était l'hypothèse formulée avant la tenue du colloque de mars 2010. Et il s'avère, à la lecture des communications ici rassemblées, qu'il faut porter sur le « tandem franco-allemand » un regard plus nuancé, en fonction des années considérées et des secteurs de la coopération. La compétition, la rivalité, voire une méfiance héritée des guerres et de l'entre-deux-guerres, une fascination plus grande pour la recherche conduite aux États-Unis que chez le voisin immédiat s'expriment encore dans les relations entre les deux pays dans le cadre bilatéral et multilatéral. Il reste à analyser comment la coopération franco-allemande s'inscrit dans le cadre européen : Y a-t-il des formes de coopération bilatérales exclusives ou bien le bilatéralisme est-il conçu comme une façon de commencer à deux un projet destiné à s'ouvrir aux autres Européens (voir le cas d'Airbus, développé par Wolfgang Krieger) ? Comment Français et Allemands coopèrent-ils dans les projets européens multilatéraux ? Encouragèrent-ils les initiatives communautaires ou bien intergouvernementales ? Comment conjuguèrent-ils bilatéralisme et approches européennes ? Ces questions se posent de façon diachronique et doivent être renouvelées pour tous les champs de la coopération scientifique et universitaire.

Alors que l'histoire des relations franco-allemandes et l'approche comparée et croisée des évolutions sociétales et culturelles françaises et allemandes sont un champ relativement bien balisé, il s'avère que

---

12 Yves COHEN, Klaus MANFRASS (ed.), *Frankreich und Deutschland. Forschung, Technologie und industrielle Entwicklung im 19. und 20. Jahrhundert*, Munich, Beck, 1990.

13 PAPON, *L'Europe de la science* (note 9).

les aspects scientifiques des rapports franco-allemandes, compris dans le champ européen, restent imparfaitement analysés, tant dans leur composante universitaire que technologique. Ce constat vaut pour l'ensemble du second XXe siècle, les années suivant la signature du traité de l'Élysée étant aussi incomplètement connues sous cet angle que celles la précédant (voir l'article de Hans Manfred Bock).

La place des échanges scientifiques et technologiques dans les relations internationales et dans la construction européenne a elle aussi été longtemps négligée et n'en est encore qu'à ses débuts, bien que la contribution des relations scientifiques à la construction de cet espace européen ne doive aucunement être sous-estimée[14]. En sens inverse, et pour prendre l'exemple français, les travaux menés par le Comité pour l'histoire du CNRS ont mis l'accent sur l'importance croissante des relations internationales pour l'ensemble de la recherche française depuis les années 1960, en particulier sur le développement de la politique européenne depuis le début des années 1980[15]. En juin 1984, Laurent Fabius, ministre de l'Industrie et de la Recherche, déclara que « la coopération scientifique doit être une base essentielle de la construction européenne » et prit, en septembre 1984, l'initiative d'organiser à Paris la première conférence des ministres de la Recherche des 21 pays du Conseil de l'Europe[16].

Cet ouvrage collectif se situe donc à l'entrecroisement des relations internationales, de l'histoire de l'Europe et de la construction européenne, de l'histoire des sciences, de l'éducation (en l'occurrence l'enseignement supérieur) des techniques et des technologies, touchant nécessairement les aspects industriels, économiques, militaires, mais aussi sociaux-culturels, en plus du champ politique.

Afin de répondre à ces interrogations sur les interactions, les motivations et les conditions de la coopération, sur les freins et les

---

14 PAPON, *L'Europe de la science* (note 9) ; *id.*, « L'Europe de la recherche : une réponse aux défis de l'avenir », in : *Revue d'Histoire de l'Intégration européenne*, vol. 12, n° 2, 2006, p. 11-26 ; Gérard BOSSUAT, « Les coopérations européennes pour la recherche scientifique et technique », in : *ibid.*, p. 5-10.

15 *Histoire Documentaire du CNRS*, tome 1, 1939-1950 (coordonné par Catherine NICAULT et Virginie DURAND), Paris, CNRS-Éditions, 2005 ; *Histoire Documentaire du CNRS*, tome 2, 1950-1981 (coordonné par Catherine NICAULT et Virginie DURAND), Paris, CNRS-Éditions, 2006 ; *Histoire Documentaire du CNRS*, tome 3, 1981-1997 (note 10) ; Denis GUTHLEBEN, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours. Une ambition nationale pour la science*, Paris, Armand Colin, 2009.

16 *Histoire Documentaire du CNRS*, tome 3, 1981-1997 (note 10), doc. n° 6, 7 juin 1984, p. 75-77.

catalyseurs, et pour évaluer cette double coopération franco-allemande et européenne, l'ouvrage, comme naguère le colloque dont il est issu, est organisé en trois sections : le cadre de réflexion ; les acteurs et les champs de coopération ; les projets, échecs et réalisations scientifiques. La première section regroupe des contributions de Hans Manfred Bock, dressant le bilan des relations universitaires et scientifiques franco-allemandes à la fin des années 1950 ; de Pierre Papon qui définit l'espace européen de la recherche entre science et politique du début des années 1960 au milieu des années 1980 ; de Veera Nisonen qui examine les liens entre coopération bilatérale franco-allemande et élargissement de l'action de la Communauté européenne dans la politique de la recherche ; de Georges Saunier enfin, qui dévoile la genèse du premier programme-cadre européen. La deuxième section est consacrée à quelques-uns des acteurs et des secteurs de la coopération scientifique franco-allemande et européenne : grands organismes de recherche comme le CNRS (Denis Guthleben) ou la Max-Planck Gesellschaft (Manfred Heinemann) ; Conférence franco-allemande des recteurs (Ansbert Baumann) ; Institut franco-allemand de Ludwigsburg (Dirk Petter) ; Länder allemands (Florence Gauzy) ; domaine de la physique nucléaire (René Bimbot) et des Sciences humaines et sociales (Corine Defrance). La dernière section, rassemble des contributions sur des projets, échecs et réalisations en matière de relations scientifiques franco-allemandes. Le premier concerne le projet d'Université européenne de Florence (Ulrich Pfeil). Distorsion liée à l'organisation du colloque ou bien, déjà, enseignement sur les secteurs principaux de la coopération, ces articles sont presque exclusivement consacré à la coopération aéronautique et spatiale : Claude Carlier analyse le programme de satellites de télécommunications Symphonie ; Filippo Pigliacelli les projets ELDO et ESRO et leurs échecs ; David Burigana la coopération franco-allemande et européenne en matière aéronautique ; Wolfgang Krieger, à l'exemple d'Airbus, décortique l'une des plus emblématiques coopération européenne.

Enfin, Alain Beltran, de manière transversale et synthétique, tire les principaux enseignements du colloque et des communications ici rassemblées. L'un des résultats majeurs est de montrer qu'à l'exception de quelques très grandes institutions, comme l'Institut Laue-Langevin (ILL) ou l'European Synchrotron Radiation Facility (ESRF), la coopération franco-allemande était bien loin d'être pionnière en Europe, et ce dans tous les domaines : qu'il s'agisse des

accords cadre de coopération entre grands organismes (tels les accords entre le CNRS et la Max-Planck-Gesellschaft, signés en 1981 seulement), ou de la coopération sectorielle, en physique, en aéronautique, comme en sciences humaines.

Nous tenons à exprimer nos remerciements chaleureux à l'Institut Goethe de Paris, à son directeur Joachim Umlauf, qui a soutenu le projet dès sa conception et avec qui nous l'avons développé en partenariat, et aussi à son équipe qui a assuré toute la logistique de la manifestation sans ménager ses efforts. Un grand merci à Mesdames Bigot, Scriba et Zablot. Outre l'Institut Goethe et nos instituts de recherche respectifs, l'Unité mixte de recherche IRICE (Universités de Paris 1/Paris IV/CNRS) et le CELEC de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, nous adressons toute notre reconnaissance au DAAD – l'Office allemand d'échanges universitaires avec l'étranger –, au Comité pour l'histoire du CNRS, à l'Université franco-allemande / Deutsch-Französische Hochschule de Sarrebruck, et aux éditions P.I.E. Peter Lang à Bruxelles, sans lesquels le financement de ce colloque, qui s'est déroulé du 11 au 13 mars 2010, et cette publication n'auraient pu voir le jour.

PREMIÈRE PARTIE

RELATIONS SCIENTIFIQUES FRANCO-ALLEMANDES ET PROJET DE COOPÉRATION EUROPÉENNE

La reprise des contacts sociétaux franco-allemands « sur base universitaire » dans les années 1950

Hans Manfred BOCK

En parlant de relations socio-culturelles entre nations il y a, au moins, trois perspectives qui s'imposent : celle des transactions physiques et symboliques, celle de la réception des biens culturels et celle de la perception façonnant, en partie, les priorités agissant dans les processus de transaction et de réception[1]. Dans cet article, je ne parlerai que de la première perspective, celle, donc, des transactions ou des échanges dans le secteur universitaire entre la France et l'Allemagne.

Dès que l'on se penche sur les échanges universitaires entre deux pays, on est confronté à un paradoxe fondamental structurant les rapports entre les nations européennes depuis la fin du XIX^e^ siècle et jusqu'à la fin du XX^e^ siècle : les universités sont à la fois les gardiens les plus vigilants de l'identité nationale de leur pays et les vecteurs d'un processus de transnationalisation de la recherche et du savoir mettant, le cas échéant, en cause cette même identité nationale. On trouve une formulation plus élaborée de ce paradoxe sous-

[1] Cf. Hans Manfred BOCK, « Germanistik und historische Sozialwissenschaften. Plädoyer für ein produktives Komplementärverhältnis », in : Colette CORTÈS, Gilbert KREBS (ed.), *Le territoire du germaniste. Situations et explorations* (Actes du 30^e^ Congrès de l'AGES, mai 1997), Asnières, PIA, 1998, p. 53-62.

jacent de l'évolution universitaire dans un ouvrage comparatiste récent intitulé « Transnational Intellectual Networks »[2] :

> L'histoire de l'enseignement supérieur et de la recherche en Europe a été caractérisée par la contradiction permanente entre des tendances visant les particularités et celles se référant à l'universel, entre les forces opposées des cultures universitaires considérées comme strictement nationales d'un côté, et l'universalité des sciences de l'autre côté. Aussi, chaque système universitaire a-t-il été perçu comme éminent gardien de la spécificité et continuité de la culture nationale, tandis que, contrairement à cette perception, l'intensité croissante des échanges intellectuels et de l'internationalisation du savoir (différentes selon les disciplines) ont renforcé la multiplication des réseaux scientifiques ainsi que la nécessité d'emprunter, d'utiliser et d'imiter des innovations étrangères et de mettre en exergue sa propre excellence nationale en ouvrant ses institutions à des chercheurs et étudiants venant de l'étranger[3].

Si l'on cherche à appliquer ces considérations générales à l'exemple concret des relations universitaires franco-allemandes, il faut constater que celles-ci ont constitué un cas extrême depuis la « crise allemande de la pensée française » (Claude Digeon)[4] jusqu'au milieu du XXe siècle. Durant cette époque, elles furent un cas extrême en Europe, parce que la dialectique entre ouverture et fermeture par rapport à l'autre, évoquée par le texte cité précédemment, était suspendue, la plupart du temps, pour des raisons politiques. Force est de rappeler cette configuration bilatérale particulière des relations universitaires franco-allemandes, dès que l'on veut dresser un bilan des échanges universitaires des quinze premières années d'après-guerre. Les réussites et les échecs dans les prises de contact d'après-guerre devraient être évalués plutôt par rapport au bilan faible des efforts d'échanges universitaires durant la première moitié du XXe siècle que par rapport aux réalisations dans ce domaine à partir des années 1960.

Une deuxième hypothèse structurant les remarques suivantes consiste en la mise en relief des obstacles quasiment objectifs rendant difficile la coopération et les échanges universitaires entre les deux nations et constituant des entraves à la communication et à

---

2 Christophe CHARLE, Jürgen SCHRIEWER et Peter WAGNER (ed.), *Transnational Intellectual Networks. Knowledge and the Search for Cultural Identities*, Francfort/M., Campus, 2004.

3 *Ibid.*, p. 11.

4 Cf. Claude DIGEON, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, PUF, 1992.

l'interaction entre les deux systèmes universitaires, non seulement durant les années 1950 mais d'une manière persistante.

Comme troisième remarque liminaire, je soulignerai que l'état de la recherche relative aux relations universitaires franco-allemandes des années 1950 reste jusqu'à ce jour très lacunaire et manque surtout (malgré des travaux monographiques très approfondis) d'un cadre conceptuel permettant de discuter le cas franco-allemand dans le contexte européen. L'argumentation de cette contribution suivra, par la suite, un ordre concentrique : j'aborderai d'abord les différences traditionnelles entre les deux systèmes universitaires qui déterminaient encore pleinement les limites de la coopération franco-allemande durant les années 1950 et qui ont été progressivement estompées depuis l'établissement de l'université de masse de la période ultérieure dans les deux pays. Je dirigerai ensuite le regard sur le contexte social et politique dans lequel les relations universitaires franco-allemandes se sont développées au cours de cette décennie. Ce contexte a, à la fois, relativisé la place et animé le développement du secteur supérieur de l'enseignement dans les échanges entre les deux sociétés. Enfin, je tenterai d'esquisser l'éventail des initiatives ayant été prises à l'intérieur de ce secteur et élargissant considérablement, en quantité et en qualité, le domaine de l'interaction entre les deux systèmes universitaires.

1. Un héritage lourd de conflits et de divergences

Après 1945, le système universitaire en France comme en Allemagne fut contraint de se réinventer. En France, l'épuration universitaire fut à l'origine de transformations personnelles et structurelles ; en Allemagne ce fut la pression des forces d'occupation qui entraîna des tentatives de renouvellement de l'Université. Par les recherches relativement abondantes relatives aux universités allemandes des années 1945-1949[5], nous savons que ces tentatives de réforme furent rarement couronnées de succès et n'aboutirent qu'à

[5] Cf. comme livres de références Stefan ZAUNER, *Erziehung und Kulturmission. Französische Kulturpolitik in Deutschland 1945-1949*, Munich, Oldenbourg, 1994 ; Corine DEFRANCE, *Les Alliés occidentaux et les universités allemandes, 1945-1949*, Paris, CNRS Éditions, 2000 ; *id.*, « Deutsche Universitäten in der Besatzungszeit zwischen Brüchen und Traditionen 1945-1949 », in : Dietrich PAPENFUSS, Wolfgang SCHIEDER (ed.), *Deutsche Umbrüche im 20. Jahrhundert*, Cologne, Weimar, Vienne, Böhlau, 2000, p. 409-428.

des modifications des structures traditionnelles. Sous la Quatrième République et durant le gouvernement Adenauer en République fédérale d'Allemagne, les tendances restauratrices reprirent rapidement le dessus. Ainsi, les différences et les divergences entre l'enseignement supérieur en France et en Allemagne continuaient à déterminer l'évolution institutionnelle et le comportement des représentants universitaires. Sur le plan de l'interaction institutionnelle, le principe de la centralité étatique s'opposait à celui du fédéralisme et de l'autonomie culturelle des Länder, la dissociation de l'enseignement et de la recherche à la règle de l'association des deux fonctions fondamentales (l'idéal-type de l'enseignant-chercheur) en France et en Allemagne. Sur le plan de la communication individuelle persistaient des traditions divergentes : par exemple, l'engagement idéologique pour les valeurs républicaines s'opposait à une attitude « apolitique ». Mais aussi les principes épistémologiques prédominants dans la faculté des lettres et des sciences sociales n'étaient pas les mêmes : à une conception néo-humaniste ancrée dans les « Geisteswissenschaften » en Allemagne s'opposait en France une tradition marquée par le positivisme et le républicanisme.

À ces obstacles d'ordre structurel (centralisme/fédéralisme, apolitisme/républicanisme, séparation versus intégration de la recherche à l'Université, autonomie versus subordination administrative, etc.) s'ajoutaient dans les relations universitaires bilatérales après 1945 d'autres facteurs façonnant les rapports entre le monde universitaire dans les deux pays. Les universitaires allemands et français ayant collaboré pendant l'occupation nazie de la France furent écartés dans l'après-guerre pour une période plus ou moins longue. Ceci concernait surtout les romanistes allemands qui s'étaient compromis en participant à l'œuvre de propagande gigantesque ordonnée par les nazis et destinée à pénétrer ou détruire la culture nationale de la France occupée. Grâce aux travaux récents de Frank-Rutger Hausmann[6], on connaît parfaitement cette politique culturelle destructive. On connaît moins bien le sort des germanistes français ayant collaboré pendant les « années noires », tandis que le rôle des germanistes français travaillant dans le contexte de la « rééducation » des Allemands en zone

[6] Frank-Rutger HAUSMANN, *« Vom Strudel der Ereignisse verschlungen ». Deutsche Romanistik im « Dritten Reich »*, Francfort/M., Klostermann, 2006 ; Helmut CHRISTMANN, Frank-Rutger HAUSMANN (ed.), *Deutsche und österreichische Romanisten als Verfolgte des Nationalsozialismus*, Tübingen, Stauffenburg, 1989.

d'occupation française a été relativement bien étudié[7]. Ce constat vaut aussi, d'une manière générale, pour l'action culturelle de la France dans sa zone d'occupation pendant la phase d'administration militaire entre 1945 et 1949. Ce qui n'a jamais été l'objet d'études approfondies, ce sont les réflexes d'hostilité, les réticences et réserves mentales réciproques dans la population française et allemande au seuil des années 1950, qui apparemment influençaient le comportement des élites universitaires dans les deux pays.

Face à ces différences structurelles des universités en France et en Allemagne et face aux réflexes d'hostilité ambiants dans les élites universitaires des deux pays, il fallut une forte impulsion politique pour surmonter les obstacles s'opposant à une reprise de l'interaction et de la communication entre le monde érudit des deux côtés du Rhin. Cette impulsion fut facilitée par les répercussions de la guerre froide ainsi que par les débats sur l'intégration européenne et elle fut déclenchée par l'entente gouvernementale entre Konrad Adenauer et Robert Schuman. Elle aboutit dans le secteur de la politique extérieure à l'adoption de l'accord culturel du 23 octobre 1954. Cet accord, souhaité par Adenauer depuis le début de son gouvernement et soutenu par Robert Schuman[8], encouragea et favorisa prioritairement les échanges universitaires (professeurs, chercheurs, lecteurs et assistants, art. 3)[9], mais aussi les contacts entre les associations de jeunes et entre les groupements socioprofessionnels. Si cet accord eut une valeur plutôt

---

7 Manfred HEINEMANN (ed.), *Hochschuloffiziere und Wiederaufbau des Hochschulwesens in Westdeutschland 1945-1952*, vol. III : *Die Französische Zone*, Hildesheim, Bildung und Wissenschaft, 1991 ; Corine DEFRANCE, « Le rôle des germanistes dans la politique universitaire de la France en Allemagne pendant la période d'occupation (1945-1949) », in : *Lendemains*, n° 103/104, 2001, p. 56-67.

8 Corine DEFRANCE, « "Es kann gar nicht genug Kulturaustausch geben" : Adenauer und die deutsch-französischen Kulturbeziehungen 1949-1963 », in : Klaus SCHWABE (ed.), *Konrad Adenauer und Frankreich 1949-1963*, Bonn, Bouvier, 2005, p. 137-162 ; Hans Manfred BOCK, Katja MARMETSCHKE, « Gesellschaftsverflechtung zwischen Deutschland und Frankreich. Transnationale Beziehungen, Gesellschaft und Jugend in Konrad Adenauers Frankreichpolitik », in : *ibid*., p. 163-189 ; Ulrich LAPPENKÜPER, « "Sprachlose Freundschaft" ? Zur Genese des deutsch-französischen Kulturabkommens vom 23. Oktober 1954 », in : *Lendemains*, n° 84, 2001, p. 67-82.

9 Cf. son texte in : Horst MÖLLER, Klaus HILDEBRAND (ed.), *Die Bundesrepublik Deutschland und Frankreich. Dokumente 1949-1963*, vol. 1 : *Außenpolitik und Diplomatie*. Bearbeitet von Ulrich LAPPENKÜPER, Munich, Saur, 1997, p. 184-188.

symbolique que réelle[10], c'est parce qu'il avait été préparé sans consultation des personnes concernées et parce qu'il n'était pas accompagné de ressources financières appropriées. En plus, les rivalités relatives aux compétences respectives du Bund et des Länder retardèrent sa mise en œuvre et son fonctionnement[11]. Son organe suprême, la commission permanente mixte, ne commença son travail qu'au printemps 1957. Quelques années plus tard, en 1963, les responsables politiques en France et en Allemagne fédérale parvinrent davantage à éviter les tares congénitales de l'accord du 23 octobre 1954, en se mettant d'accord avec les associations privées d'échanges et en dotant l'Office franco-allemand pour la jeunesse de subsides suffisants[12].

Vu l'hétérogénéité structurelle des systèmes universitaires et les conflits politiques des années 1940, on ne s'étonnera pas de trouver la conclusion suivante dans la seule monographie ayant été consacrée aux relations entre les universités en France et en Allemagne avant 1963 :

> L'inexistence sinon de véritables équivalences, du moins de correspondances garantissant – surtout aux étudiants français – un réel profit pour un séjour à l'étranger, la différence de structures et de conception de l'Université se manifestant essentiellement dans la rigidité contraignante de l'édifice français, deux obstacles de taille, sont encore aggravées par la faiblesse de l'information sur le système universitaire voisin et sur les possibilités de coopération qui s'offrent aux étudiants et aux enseignants. En 1963, le monde universitaire français et le monde universitaire allemand restent, malgré l'établissement de nombreux contacts dans l'immédiat après-guerre, malgré l'action culturelle française en Allemagne, malgré l'accord de 1954 entre les deux pays, deux univers qui s'ignorent encore profondément et qui vivent en marge l'un de l'autre[13].

Il me semble que ce jugement sans indulgence, formulé en 1979, suscite au moins deux questions actuelles dictées par nos problèmes mise en route du processus de Bologne ainsi que par les recherches sur les relations culturelles bilatérales des trente dernières années :

---

10 Cf. la discussion in : Horst MÖLLER, Klaus HILDEBRAND (ed.), *Die Bundesrepublik Deutschland und Frankreich*, vol. 3 : *Parteien, Öffentlichkeit, Kultur*. Bearbeitet von Herbert ELZER, Munich, Saur, 1997, p. 889-898.

11 Cf. LAPPENKÜPER, « "Sprachlose Freundschaft" ? » (note 8).

12 Hans Manfred BOCK, Corine DEFRANCE, Gilbert KREBS, Ulrich PFEIL (ed.), *Les jeunes dans les relations transnationales. L'Office franco-allemand pour la jeunesse 1963-2008*, Paris, PSN, 2008, p. 15-38.

13 Henri REYNAUD, *Les relations universitaires entre la France et la République fédérale d'Allemagne de 1945 à 1978*, Paris, Office allemand d'échanges universitaires, 1979, p. 89.

premièrement, existe-t-il un minimum d'analogies structurelles entre différents systèmes universitaires garantissant ou favorisant techniquement l'interaction et la communication entre les universités de ces pays ? Ensuite, où en est la connaissance des échanges et de la coopération entre universités en France et en République fédérale d'Allemagne ? La première question évoquée ici est d'ordre général. Nous tenterons ici de répondre à la deuxième question.

2. Un foisonnement d'initiatives privées d'échanges et de prises de contact et ses répercussions sur le monde universitaire

En essayant de dégager quelques grandes lignes résultant des recherches récentes sur les relations culturelles entre la France et l'Allemagne fédérale des années 1945 à 1960, on arrive à un constat fondamental caractérisant cette période par rapport aux décennies de l'entre-deux-guerres : les contacts universitaires ne se trouvent plus au centre des échanges socioculturels, mais, de plus en plus, ils font partie d'un dispositif plus large d'initiatives émanant de la société des deux pays et œuvrant à l'amélioration des connaissances réciproques. Après 1945, il y a eu une sorte de changement de paradigme dans les relations socioculturelles franco-allemandes, entraînant la dégradation relative des formes de rencontres des élites et la montée en force d'autres secteurs populaires plus larges de la société comme vecteurs de l'interaction transnationale. En regardant de près, il est souvent très difficile de discerner ces éléments sociétaux nouveaux des éléments universitaires proprement dits qui s'associent dans les initiatives de réconciliation de la période allant de 1945 à 1960. C'est tout particulièrement vrai pour des organismes d'échange transnational privés comme le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle en France et le Deutsch-Französisches Institut à Ludwigsburg, fondés tous les deux en 1948[14]. Tous les deux pratiquaient déjà l'échange de professeurs et d'étudiants à un moment où – du point de vue officiel – il était pratiquement impossible de franchir les frontières (surtout

[14] Carla ALBRECHT, « Das Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle als Wegbereiter des Deutsch-Französischen Jugendwerkes », in : *Lendemains*, n° 107/108, 2002, p. 177-189. Cf. aussi REYNAUD, *Les relations universitaires* (note 13), p. 16-18. Hans Manfred BOCK (ed.), *Projekt deutsch-französische Verständigung. Die Rolle der Zivilgesellschaft am Beispiel des Deutsch-französischen Instituts in Ludwigsburg*, Opladen, Leske & Budrich, 1998, p. 56-101.

dans le sens Allemagne-France). À partir de 1949 et jusqu'en 1968, le « comité Grosser » fonctionnait non seulement comme organisme technique d'échanges pour des professeurs, des intellectuels et des étudiants, mais aussi comme organisateur de conférences d'universitaires et d'intellectuels allemands à la Sorbonne s'adressant à un large public. L'Institut franco-allemand de Ludwigsburg remplissait à peu près la même fonction pendant les années 1950 en invitant des conférenciers français et en organisant des stages dans l'industrie allemande (surtout pour les élèves des Grandes Écoles). Les initiatives officielles prises dans le secteur universitaire par les représentants des forces françaises d'occupation en Allemagne (qui, elles, étaient inspirées, en partie, par une stratégie de médiation proche de celle du comité) restaient concentrées dans la zone française d'occupation. Mas les institutions de l'enseignement supérieur créées en zone d'occupation française (l'Université de Mayence, l'École d'administration de Spire et l'Institut d'interprétariat de Germersheim) furent maintenues et intégrées au système universitaire de la République fédérale après la fin de l'occupation militaire en 1949[15]. Cependant, cette tentative de greffer un élément du système français (École nationale d'administration) sur les structures universitaires allemandes ne fit pas école et ne modifia pas celles-ci de manière durable. Il faut donc retenir que ni l'accord culturel du 23 octobre 1954, ni les réalisations universitaires de la zone d'occupation française ne déclenchèrent une dynamique facilitant ou favorisant l'interaction et la communication entre les universités des deux côtés du Rhin. Cette dynamique fut surtout générée par des acteurs non-gouvernementaux agissant sur la base d'un consensus de principe avec l'administration politique, dont le plus petit dénominateur commun était qu'il fallait créer des secteurs de coopération pragmatique.

La preuve en est fournie par plusieurs exemples des années 1950. Pour comprendre la marge de manœuvre assez étendue des initiatives privées, à cette époque, pour un rapprochement par en bas dans la relation franco-allemande, il faut savoir que la direction culturelle du ministère allemand des Affaires étrangères, mise en place en 1952, se cherchait encore et que son emprise sur la gestion de cette partie de la politique étrangère était encore faible[16]. Au

---

15 Corine DEFRANCE, *La politique culturelle de la France sur la rive gauche du Rhin 1945-1955*, Strasbourg, PUS, 1994.

16 Cf. par exemple les activités du premier représentant officiel allemand à Paris retracées par Peter-Matthias REUSS, *Die Mission Hausenstein (1950-1955). Ein Beitrag*

ministère des Affaires étrangères français, cet organisme était mieux rodé, mais après la fin du financement de l'action culturelle en Allemagne par les frais d'occupation allemande en 1955, il avait de sérieux problèmes matériels. Traditionnellement, l'organisme compétent pour les universités, l'ONUEF (Office national des universités et des écoles françaises), était plus strictement subordonné aux Affaires étrangères que son homologue allemand, le DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst) qui, par sa construction et à cause de l'autonomie culturelle des Länder, avait plus d'indépendance relative depuis sa création en 1930. Dès 1950, les deux institutions officielles reprirent leurs contacts, mais il fallut attendre l'année 1963 pour voir s'ouvrir une antenne du DAAD à Paris[17]. En l'absence d'acteurs officiels dans le domaine des relations universitaires transnationales, le vide créé ainsi fut rempli par des initiatives venant de la base universitaire des deux pays. Les plus importantes réalisations organisationnelles issues de ces efforts au cours des années 1950 étaient : le Bureau franco-allemand des Grandes Écoles et des Technische Hochschulen (1956) et la naissance de la Conférence franco-allemande des recteurs (1958) d'un côté, et de l'autre, la Maison de l'Allemagne à la Cité Universitaire (1956) et le Centre allemand de recherches historiques (1958). S'il y a toujours eu un certain intérêt en France pour les acquis technologiques allemands (prouvé dans le secteur militaire par la fondation binationale en 1958 de l'Institut Saint-Louis)[18], les échanges des années 1950 dans le domaine technologique n'ont pas été au centre des recherches historiques jusqu'à aujourd'hui. On sait tout de même que le Bureau franco-allemand des Grandes Écoles et des Technische Hochschulen naquit en 1956 des prises de contacts entre les responsables français et allemands de ces institutions universitaires et non par décret politique. Mais il faudrait des études sur les aires privilégiées et sur les motifs et les résultats de la collaboration technologique naissante. Ces aspects de l'interaction entre directeurs d'établissements universitaires en France et en République fédérale dans les années 1950, à

zur Geschichte der deutsch-französischen Beziehungen nach dem Zweiten Weltkrieg, Sinzheim, Pro Universitate, 1995.

17 Hans Manfred BOCK, « Vertretung und Vermittlung. Die Pariser Zweigstelle des Deutschen Akademischen Austauschdienstes 1964-2004 », in : *id.*, *Topographie deutscher Kulturvertretung im Paris des 20. Jahrhunderts*, Tübingen, Narr, 2010, p. 365-389.

18 Cf. Ansbert BAUMANN, « Die Gründung des Institut Saint-Louis », in : Ulrich PFEIL (ed.), *Deutsch-französische Kultur- und Wissenschaftsbeziehungen im 20. Jahrhundert. Ein institutionengeschichtlicher Ansatz*, Munich, Oldenbourg, 2007, p. 237-255.